

# CAHIER DES CHARGES DES PROJETS DE RENOUVELLEMENT FORESTIER

SAISON 2022-2023

*Fransylva Services des partenariats avec des organisations et entreprises qui veulent contribuer à l'avenir de la forêt française grâce à la valorisation du carbone et des services rendus par les forestiers (biodiversité, sols, eau...). Les Financements Innovants de Fransylva Services ont pour vocation de contribuer aux projets de propriétaires devant faire face au contexte climatique et météorologiques.*

## Les profils éligibles

- Propriétaire / Groupement Forestier / Indivision ou autre forme juridique propriétaire **adhérent** à Fransylva – Forestiers privés de France
- Projet de renouvellement générant une plantation d'au moins **1500 plants**
- Les plants Matériaux Forestiers de Reproductions respectent **les arrêtés régionaux**.
- Projets de **boisement** de friches et de terres agricoles, **reboisement** après tempête, incendie, dépérissement, aléa ayant fait baisser la valeur des bois, adaptation et amélioration...
- Les travaux de plantation **n'ont pas commencé** avant l'accord d'un financeur
- Les **projets collectifs** (sur plusieurs communes dans un périmètre de 100km, avec un même gestionnaire)

## Les financements potentiels

Deux dispositifs :

**LABEL BAS  
CARBONE**

- ❖ Projets certifiés auprès du Ministère de la Transition Écologique
- ❖ Quantification carbone, intégrité environnementale, audit terrain
- ❖ Projets d'au moins 5 ha ou regroupés – Financement d'au moins 70% HT (travaux sylvicoles, Maitrise d'œuvre, entretiens sur 5 ans)

### Contribution Volontaire

- ❖ Financements volontaires d'entreprises partenaire
- ❖ Financements forfaitaires au plant ou à l'hectare (jusqu'à 1,40 € HT par plant)
- ❖ Process simplifié pour les projets de taille moyenne

Ces financements sont **cumulables avec les aides publiques** (sauf plan de relance + LBC).

Les financements ne sont pas systématiques car ils dépendent du choix du partenaire financeur. Le montant de l'aide est variable selon l'éligibilité au dispositif, le contexte du projet, le **choix des essences** et les **co-bénéfices** sociaux et environnementaux. Les facteurs suivants peuvent prioriser certains dossiers :



Le propriétaire assure sa forêt avec Sylvassur



La diversité des essences choisies



La forêt est certifiée



La longévité d'adhésion au syndicat

## Les engagements du propriétaire

En contrepartie de ce financement, le Propriétaire s'engage à :

- Donner un **contact privilégié** avec le responsable du suivi du projet
- Respecter **l'état boisé** de sa parcelle sur 30 ans (sauf aléas ou courtes révolutions)
- Envoyer deux fois par an et pendant cinq ans des **photos** du projet
- Le propriétaire doit présenter un **document de gestion durable** (CBPS, RTG ou PSG) ou doit s'engager dans une démarche de gestion durable au moment où il perçoit l'aide.
- Rendre sa parcelle **accessible** à un gestionnaire ou dans le cadre d'un audit
- Rendre sa parcelle **accessible** aux collaborateurs de l'entreprise ayant financé sa plantation lors d'événements organisés à l'avance en accord avec le propriétaire
- Permettre la mise en place d'une **pancarte** mentionnant le nom du partenaire s'il le désire ;

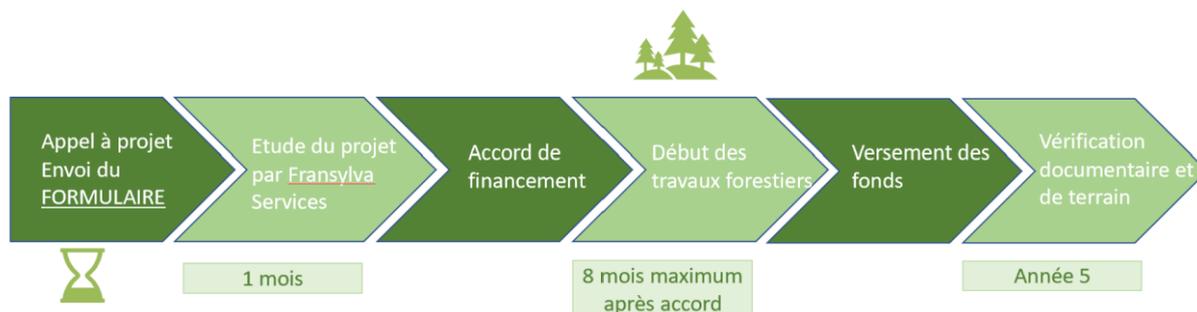
## La démarche à suivre

**Un processus rapide et simplifié :**

1. Le propriétaire renseigne le formulaire en ligne en 5 minutes :



2. Notre équipe rentre en contact avec le propriétaire afin de lui demander les éléments manquants selon le contexte du projet
3. Le propriétaire réunit les informations et éléments manquants avec l'appui d'un gestionnaire ou technicien (envoi photos, plan, devis etc.)
4. Accord du financeur, le propriétaire reçoit un contrat d'engagement.
5. Le propriétaire réalise les travaux en respectant ses engagements
6. Le propriétaire transmet les preuves de la plantation (photos + factures acquittées)
7. Fransylva Services réalise le versement



\*\* Pour toute question relative à votre projet de renouvellement forestier ou au cahier des charges, contactez [financementsinnovants@fransylva.fr](mailto:financementsinnovants@fransylva.fr)